



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coût des matières premières dans le secteur du BTP

Question au Gouvernement n° 3987

Texte de la question

COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES DANS LE SECTEUR DU BTP

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. La France connaît, depuis le début de l'année, une augmentation faramineuse du coût des matériaux et des problèmes d'approvisionnement en matériaux.

M. Thibault Bazin. C'est vrai !

Mme Véronique Louwagie. Il s'agit encore, hélas, d'une conséquence de la crise sanitaire : plus 30 % à 40 % pour les prix de l'acier et plus 10 % à 15 % pour ceux du cuivre, du zinc de l'aluminium. Et je ne parle pas du prix du plastique polyuréthane.

M. Jean-Paul Lecoq. Eh oui, c'est la loi du marché !

Mme Véronique Louwagie. Les entreprises font aussi face à des ruptures d'approvisionnement : en bois de construction par exemple, alors qu'il s'agit pourtant une filière préférentielle. Dans l'Orne, à l'Aigle, à Mortagne-au-Perche ou à Vimoutiers, comme partout en France, c'est tout le secteur du BTP qui est touché.

Les artisans doivent réaliser des chantiers à des prix qui n'avaient pas anticipé cette envolée des coûts. De plus, faute d'approvisionnement, des retards indépendants de la volonté des entreprises entraînent l'application de pénalités. De nombreux constructeurs ne peuvent tout simplement pas travailler. Certains chantiers sont à l'arrêt. L'équation est simple : sans visibilité sur les coûts, il n'y a pas de devis ; sans visibilité sur les délais de livraison, il n'y a pas de préparation de chantiers.

M. Maxime Minot. Exactement !

Mme Véronique Louwagie. De la même façon, s'il n'y a pas de matière, il n'y a pas de chantier. Et s'il n'y a pas de chantier, il n'y a pas d'emploi. À quoi sert un plan de relance si les entreprises ne peuvent pas répondre à la demande ?

M. Jean-Paul Lecoq. L'État est aux abonnés absents, comme d'habitude !

Mme Véronique Louwagie. Monsieur le Premier ministre, je sais que vous souhaitez une relance rapide, alors ma question est simple : que comptez-vous faire pour remédier à cette problématique, pour permettre au secteur du bâtiment de travailler et, tout simplement, pour éviter d'empiler les crises ? *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Plusieurs députés des groupes SOC et GDR. Oh non, pas elle ! On ne va encore rien comprendre...

M. Damien Abad. Il y a urgence !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Vous avez raison, madame la députée Louwagie, nous sommes dans des circonstances très particulières d'augmentation des prix des matières premières des intrants chimiques, du plastique, ainsi que des matériaux de construction, alors que la reprise mondiale a été beaucoup plus rapide que ne l'anticipaient tous ceux qui produisent ces différents intrants critiques pour le secteur du bâtiment, mais également pour l'ensemble de l'industrie.

Depuis le mois de janvier, nous avons mis en place un suivi avec France Industrie : d'abord sur les semi-conducteurs, puis sur l'ensemble des filières, afin de faire, jour après jour, un point sur les délais d'approvisionnement et d'accélérer les choses, qu'il s'agisse de dispositions douanières, de coups de téléphone pour faire remonter des commandes sur la liste d'approvisionnement ou de mesures diplomatiques.

Mais ce qu'il y a derrière cette situation, c'est la remise à niveau de l'économie, le redémarrage de son moteur. Selon les experts que je voyais encore aujourd'hui, notamment Alexandre Saubot, président de France Industrie, ces difficultés conjoncturelles devraient être résolues d'ici à la fin de l'année, avec un probable point haut durant cet été.

M. Damien Abad. Il y a urgence !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Au-delà, le plan France relance a anticipé les facteurs structurels de ce phénomène ; nous devons relocaliser la production des intrants critiques de l'électronique et des semi-conducteurs. Nous travaillons à leur retour en France, puisque nous avons déjà financé plus de 273 projets de relocalisation depuis septembre dernier.

Enfin, s'agissant de la commande publique, nous ferons tout notre possible pour passer des messages de bienveillance : c'est essentiel pour le bâtiment comme pour les artisans. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Maxime Minot. Ça rame, ça rame !

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Merci de vos réponses, madame la ministre déléguée. Avant de penser à relocaliser, il faut répondre à l'urgence. J'aurai trois suggestions : évaluer la possibilité de neutraliser les pénalités de retard ; évaluer la possibilité de réviser les contrats, sur le point précis de l'indexation des prix de chantier ; enfin, si les entreprises doivent avoir recours au chômage partiel, leur dire très vite si c'est dans le cadre de la crise sanitaire ou dans un cadre de droit commun. Elles attendent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3987

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Industrie
Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)